Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

47-2026
Nomenclature : 7.1

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501216-20260430-47_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
24 avril 2026

Date d'affichage
05 mai 2026

L'an deux mille vingt-six,
le 30 avril, à 20h30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. David VEILLAUX, Maire

Étaient présents : MM Veillaux, Gillet, Morin, Le Cuff, Blot, Serra, Viscart, Aubault, Foliard, Trovalet, Orain, Charrieau, Pericot, Minaud, Cervi, Guegan
Étaient absents excusés : MM. Havard, Guérin-Leconte, Boutheloup
Procurations de M. Havard à M. Blot, de Mme Guérin-Leconte à Mme Orain, de M. Boutheloup à M. Morin

Nombre de conseillers — **Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

Mme Trovalet a été élue secrétaire de séance

47-2026 BUDGET COMMUNAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire, indique qu'il y a lieu d'inscrire des crédits pour le paiement de la participation au financement de l'assainissement collectif de la maison médicale, pour l'acquisition de dalles pour la salle de sports et d'un véhicule pour le service technique.
Il y a donc lieu de prendre une décision modificative budgétaire.

Il est proposé :

INVESTISSEMENT			
	Compte	Budget 2026	DM
Dépenses	2041512 opé 131	0 €	**+ 600 €**
Dépenses	2158 opé 104	0 €	**+ 16 000 €**
Dépenses	2182 opé 67	0 €	**+ 7 000 €**
Dépenses	2111 opé 120	100 000 €	**-23 600 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter les écritures budgétaires exposées ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
David VEILLAUX

